

Paris, le 14 février 2005

Communiqué de presse

Colloque scientifique MILDT/Inserm « *Recherches sur les enjeux sanitaires et sociaux des drogues* »

Le Président de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), Didier Jayle, et le Directeur Général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm), Christian Bréchet, ont le plaisir de vous inviter à une journée d'échanges scientifiques au cours de laquelle seront présentés les **résultats des recherches sur les drogues initiées en 2000 par les deux parties**, tant dans le champ des sciences de la vie et de la clinique que dans celui des sciences humaines et sociales.

Le colloque se déroulera **vendredi 18 février 2005, de 9 heures à 17h45 au Carré des Sciences du Ministère de la Recherche (Amphithéâtre Poincaré)**.

La journée se décomposera en trois sessions au cours desquelles plusieurs thèmes d'actualité seront abordés. Vous trouverez ci-dessous le résumé de trois interventions, parmi les treize présentations prévues au cours de cette journée.

Première session : Diversité des facteurs et des mécanismes impliqués dans l'usage, l'abus et la dépendance : substrat biologique, facteurs personnels, économiques, sociaux et culturels (10h30 - 12h45)

→ Rôle du récepteur D3 de la dopamine dans la dépendance à la nicotine

Bernard LE FOLL et Pierre SOKOLOFF

Unité Inserm 573 « Neurobiologie et pharmacologie moléculaire », Paris

L'objectif de Pierre Sokoloff et ses collaborateurs de l'Unité Inserm 573 « Neurobiologie et pharmacologie moléculaire » était de déterminer le rôle du récepteur D3 (RD3) de la dopamine dans les facteurs environnementaux et génétiques qui concourent à la rechute des sujets abstinentes, dépendants de la nicotine.

Pourquoi certaines personnes parviennent à gérer une consommation ponctuelle, alors que d'autres deviennent rapidement des fumeurs réguliers ? Qu'en est-il des personnes dépendantes à la nicotine qui peuvent s'arrêter et maintenir une abstinence, alors qu'il s'agit d'une tâche insurmontable pour d'autres ? Bernard Le Foll et Pierre Sokoloff ont étudié l'influence du gène du RD3 sur la gravité et le risque de rechute.

Pour cela, 268 personnes désirant arrêter de fumer ont été inclus dans un suivi pendant 6 mois au centre de tabacologie de Créteil dirigé par le Pr. Lagrue et prises en charge grâce à un soutien psychologique et une substitution nicotinique essentiellement. Durant cette période, l'ADN issu des patients a été recueilli pour étudier les différentes formes du gène du RD3. A l'issue de ces 6 mois, le maintien de leur abstinence a été vérifié. Cent vingt patients ont finalement été jusqu'au bout de l'étude génétique. Quarante-cinq d'entre eux pouvaient

être classés comme faiblement dépendants et 75 comme fortement dépendants. Une tendance, cependant largement non significative, à un excès d'une forme particulière du gène du RD3, a été observée chez les patients fortement dépendants, et qui ne parvenaient pas à maintenir l'abstinence à 6 mois. Un plus large échantillon est maintenant nécessaire pour conclure sur le rôle de RD3 dans le maintien de l'abstinence au tabac.

Par ailleurs, les données obtenues à partir de modèles animaux montrent un rôle spécifique du RD3 dans les réponses conditionnées à la nicotine, qui sont déterminantes dans la rechute chez le fumeur. Ces données suggèrent donc l'utilisation d'agents pharmacologiques spécifiques du RD3 dans le maintien de l'abstinence au tabac. Cette hypothèse est actuellement testée dans une étude clinique avec le BP 897, une molécule agoniste du récepteur D3, c'est-à-dire qui mime les effets de la dopamine.

2^{ème} session : l'induction de la consommation et de la dépendance : vulnérabilité biologique, sollicitations socio-culturelles, facteurs favorisant la reprise de la consommation (14h15 - 15h45)

→ Rôle de l'alcoolisation *in utero* dans la vulnérabilité individuelle aux substances psychoactives et à l'alcool

Martine LEGER-DAOUST

JE 2462 - Groupe de Recherche sur l'Alcool et les Pharmacodépendances (GRAP), Faculté de Pharmacie d'Amiens

L'exposition à l'alcool à un stade précoce du développement constitue un facteur de risque dans le développement des problèmes liés à l'alcool et/ou à d'autres drogues. Des études cliniques ont montré que l'exposition à l'alcool à certaines périodes de la vie, –vie intra-utérine et adolescence par exemple–, rend certains individus vulnérables au développement d'une consommation 'à risque'.

L'objectif essentiel des recherches menées par Martine Léger-Daoust et son équipe est d'étudier, chez le rat, les effets d'une exposition précoce à l'alcool (*in utero* et périnatale) sur la fonctionnalité, au niveau cérébral, de deux systèmes de neurotransmission, le glutamate et le Gaba, systèmes cibles de l'alcool. Les résultats montrent que l'exposition prénatale modifie à long terme la densité de certains récepteurs du glutamate. Ces modifications sont associées à la sensibilité des animaux alcoolisés précocement aux effets pharmacologiques d'autres drogues comme la cocaïne. En effet, l'effet hyperlocomoteur de la cocaïne ou de l'amphétamine est plus important chez les animaux ayant été alcoolisés *in utero*.

Enfin, le modèle de préférence de place conditionnée qui mesure chez le rat la perception des effets appétitifs des drogues, a montré que les animaux alcoolisés *in utero* sont plus sensibles aux effets récompensants de la cocaïne.

Au total, l'ensemble des résultats obtenus montre que l'exposition précoce à l'éthanol modifie à long terme l'expression de certains gènes dans différentes structures cérébrales et qu'elle modifie également la sensibilité aux effets locomoteurs et récompensants de la cocaïne. Il est donc possible de suggérer, sur ce modèle animal, que l'exposition précoce à l'éthanol constitue un facteur de risque important dans la vulnérabilité aux drogues.

Ces résultats semblent en accord avec les données cliniques disponibles.

3^{ème} session : prévention et régulations de l'usage des drogues : entre pression sociale et démarches thérapeutiques (16 h - 17 h 15)

→ Entre prévention et répression : création et diffusion des tests de dépistage des drogues

Pierre LASCOUMES et Renaud CRESPIN

Cevipof/CNRS

Cette recherche traite des conditions de diffusion et des effets sociaux des tests de dépistage des drogues. Le développement de ces pratiques de dépistage, qu'elles aient un objectif « préventif et exploratoire » ou « réparateur », pose notamment la question des possibilités de régulation publique et professionnelle des techniques de santé.

Les chercheurs ont tenté de comprendre le développement des technologies de dépistage et les changements socio-techniques, les adaptations et régulations qu'elles induisent. En partant de l'hypothèse qu'en « changeant de mains les tests changent d'usage », cette étude des processus dits d'appropriation des tests a été menée comparativement en France et aux Etats-Unis. Le travail a porté sur deux espaces d'activités sociales différents : l'emploi et la prévention routière.

Aux Etats-Unis, l'appropriation des tests s'est généralisée dans l'espace professionnel. Ces tests participent à l'évaluation de l'employabilité des personnes dans le secteur public comme dans le secteur privé. Chaque année 40 millions de salariés sont testés et le marché du dépistage est estimé à 100 millions de dollars. En France, la diffusion des tests de dépistage des drogues est jusqu'ici moins importante mais tend à s'amplifier dans les deux espaces considérés.

En France, le processus de régulation de l'usage de ces tests est marqué par deux périodes. La première, qui s'étend jusqu'au milieu des années 90, est dominée par les acteurs technico-administratifs. Un premier cadrage de l'usage des tests est initié par le ministère de la Santé et la MILDT et réalisé par le Comité consultatif national d'éthique. Ces premières régulations seront complétées et spécifiées dans l'emploi l'année suivante, lorsque le ministère du Travail charge le Conseil de prévention des risques professionnels (CSPRP) de donner un cadre réglementaire aux pratiques de dépistage des drogues dans les entreprises. Puis on assiste au cours de la seconde moitié des années 90 à une intervention croissante d'acteurs privés (comme les laboratoires pharmaceutiques ou la Société française de toxicologie analytique) et d'acteurs politiques. Cette coalition d'acteurs favorable au dépistage conduit progressivement à marginaliser les positions plus nuancées d'associations engagées dans la prévention routière et d'organismes spécialisés sur la question des drogues (Observatoire français des drogues et des toxicomanies), de la prévention routière (Institut national sur les transports et leur sécurité), ou de la recherche biomédicale (Institut national de la santé et de la recherche médicale). Ce phénomène est particulièrement observable dans le processus législatif qui aboutit en février 2003, dans un contexte émotionnel fort, à l'adoption de la loi dite « Marilou ». Cette dernière entérine l'usage des tests comme instrument de prévention de l'insécurité routière et crée un délit de conduite sous l'emprise de stupéfiant.

Ainsi, pour Renaud Crespin et Pierre Lascoumes, deux registres d'activités principaux sont à l'œuvre dans les processus d'appropriation sociale des tests de dépistage de drogues. Un premier registre intègre les tests dans des activités de connaissance : ils participent alors à l'élaboration d'études scientifiques visant le risque toxicomaniaque. Le second registre d'usage des tests relève d'impératifs de sécurité organisationnelle (emploi), publique (accident de la route) et économique (emploi). Dans les deux cas, qui peuvent se combiner dans un domaine d'activité, l'importation des tests sert alors à « pousser » plus loin des actions déjà existantes afin de les renforcer.

Infos pratiques :

→ En fichier joint : le programme complet de la journée.

→ Ce colloque se tiendra le :

**Vendredi 18 février 2005
De 9 heures à 17h45
Carré des Sciences du Ministère de la Recherche
Amphithéâtre Poincaré
25 rue de la Montagne Sainte-Geneviève
75005 Paris**

Les conditions d'accès étant réglementées et le nombre de places limitées, il est impératif de confirmer votre présence, par retour de mail ou en nous retournant le coupon-réponse ci-dessous

Contact presse :

Inserm

Séverine Cancia

Severine.ciancia@tolbiac.inserm.fr

Tél : 01.44.23.60.86 / Fax : 01.45.70.76.81

Coupon-réponse

Colloque scientifique MILDT/Inserm « Recherches sur les enjeux sanitaires et sociaux des drogues »

Vendredi 18 février 2005

Nom.....

Prénom.....

Média.....

Assistera

N'assistera pas

Sera représenté(e) par.....

Répondre SVP par fax : 01 45 70 76 81 ou par mél : presse@tolbiac.inserm.fr